

LA CROIX



Édition 2017-2018



**Frédéric Tiberghien**  
Président de Finansol  
Photo David Arous

**Jean-Christophe Ploquin**  
Rédacteur en chef  
à La Croix



éditorial

Utilité sociale

La campagne pour l'élection présidentielle, qui a rythmé le début de l'année 2017, a favorisé l'expression d'une profonde inquiétude économique et sociale. Le nouveau président, Emmanuel Macron, a expliqué qu'il avait à cœur de favoriser l'accès au travail du plus grand nombre.

Un tel contexte ne peut que légitimer le développement de la finance solidaire. Celle-ci soutient en effet des associations et des entreprises ayant une forte utilité sociale et environnementale. Son apport permet de consolider plusieurs dizaines de milliers d'emplois. Elle intervient en outre parfois sur des projets atypiques ou complexes, amorçant un financement auquel se joignent ensuite les banques traditionnelles.

L'année 2016 présente d'ailleurs un bilan satisfaisant. Après deux années de très forte augmentation de la collecte par le circuit bancaire, la collecte globale d'épargne solidaire est restée à un bon niveau, tirée notamment par l'épargne salariale solidaire. Pour conserver une forte dynamique bancaire, Finansol insiste beaucoup sur la mise en place dès 2017 du Livret de développement durable et solidaire (LDDS).

Dans ce cahier spécial associant Finansol et *La Croix*, des aventures comme la reconversion de l'abbaye de Belval (Pas-de-Calais) et le lancement de la microbrasserie du Clain (Vienne) illustrent ce que rend possible la finance solidaire. Quant au témoignage de Mariel, 53 ans, il résume l'engagement citoyen qui anime les épargnants solidaires: « C'est ajouter sa petite pierre pour bâtir un monde différent. C'est aussi être plus libre de la place que l'on veut donner à l'argent dans sa vie. »

Fidèle serviteur, cet argent permet de changer notre monde et de lui donner un visage plus humain. C'est ce qui nous rassemble.

# L'épargne citoyenne, terreau fertile pour les projets solidaires

## Les Français ont déposé 1,3 milliard d'euros sur des produits d'épargne solidaire en 2016.



En Haïti, *Entrepreneurs du Monde* a lancé *Palmis Enèji*, un programme permettant la vente de lampes solaires, plus écologiques et plus efficaces que les lampes à gaz. Source: *Entrepreneurs du Monde*

En partenariat avec

**franceinfo:**

La vague est un peu moins haute, mais elle reste forte. Selon les chiffres du 15<sup>e</sup> baromètre de la finance solidaire, publié par *La Croix* et l'association Finansol, environ 196 000 produits d'épargne solidaire ont été souscrits en 2016. Un niveau inférieur à celui de l'an dernier, mais qui permet tout de même d'irriguer de belle manière la vaste étendue des associations et entreprises à forte utilité sociale et/ou environnementale.

Les sommes qui ont été déposées sur ces placements s'élèvent à 1,3 milliard d'euros (1,6 milliard en 2015), ce qui porte le stock total d'argent investi dans ces produits d'épargne solidaire à 9,8 milliards d'euros, un chiffre en hausse de 15 % sur un an.

**La finance solidaire permet d'irriguer de belle manière la vaste étendue des associations et entreprises à forte utilité sociale et/ou environnementale.**

« Le flux est en baisse cette année, mais il n'y a rien d'inquiétant, souligne Frédéric Fourrier, responsable de l'Observatoire de la finance solidaire à Finansol. 2015 avait été une année particulièrement forte et 2016 se classe juste derrière. Surtout, on passe le seuil symbolique des deux millions de produits d'épargne solidaire souscrits et on est désormais très proche des 10 milliards d'euros déposés. »

Ces produits d'épargne profitent de deux manières aux projets à vocation sociale. D'une part, 5 millions d'euros de dons ont été distribués à 113 associations, grâce aux placements dits « de partage » (appelés ainsi car les épargnants partagent tout ou partie des intérêts de leurs livrets, Sicav ou assurance-vie). Avec 966 000 € ●●●

## L'épargne citoyenne, terreau de projets solidaires

« Parmi les entreprises financées l'an dernier, une sur deux avait moins de trois ans, et une sur quatre moins d'une année d'existence. »

●●● reçus, Habitat et Humanisme reste le premier bénéficiaire, devant le CCFD-Terre solidaire et Terre et Humanisme.

De l'autre, l'encours total de 9,8 milliards d'euros a permis de générer 280 millions d'euros de financement solidaire pour appuyer la multitude d'associations et d'entreprises utiles à la collectivité. Ces sommes ont par exemple permis de créer ou consolider 49 000 emplois ou de loger 5 500 personnes à faibles ressources (voir l'infographie ci-contre).

Particularité de la finance solidaire, les structures accompagnées sont souvent des projets récents ou même en création. « Parmi les 1 200 entreprises financées l'an dernier, une sur deux avait moins de trois ans, et une sur quatre moins d'une année d'existence », avance Guillaume Viandier, de Finansol.

**La finance solidaire octroie souvent des apports en fonds propres, soutient des investissements immatériels, ou abonde la trésorerie de l'entreprise.**

Cette singularité s'explique facilement. D'abord, les financeurs solidaires ont, plus que les autres, la capacité à soutenir des projets atypiques. « Pour les banques, le modèle de l'économie sociale et solidaire, pas exclusivement guidé par la recherche du profit, n'est pas immédiatement lisible », souligne Guillaume Viandier.

Domitille Flichy, qui a fondé une boulangerie employant des personnes en insertion, raconte souvent cette anecdote : quand elle a sollicité les réseaux bancaires pour ouvrir sa boutique, beaucoup lui ont répondu, après examen de son dossier, qu'elle employait un personnel trop important au regard des ratios du secteur. Alors que l'embauche de personnel peu qualifié était justement au cœur de son projet... « Pour les banques, elle créait une boulangerie classique, alors que pour les financeurs solidaires, elle fondait aussi une entreprise d'insertion », éligible à des aides publiques, analyse Guillaume Viandier.

Autre explication, si les banques traditionnelles financent le plus souvent des investissements précis et productifs, la finance solidaire octroie aussi souvent des apports en fonds propres, soutient des investissements immatériels, ou abonde la trésorerie de l'entreprise. Des interventions particulièrement utiles aux porteurs de projets solidaires en création – et d'autant plus nécessaires que ces personnes sont souvent des entrepreneurs sans apport personnel. Ces sommes ont alors un deuxième mérite : elles servent aussi à amorcer la pompe, à rassurer les acteurs financiers traditionnels qui s'engagent dans la foulée.

« Pour toutes ces raisons, il est indispensable que les financeurs solidaires conservent cette capacité à soutenir les dossiers récents, et par nature plus fragiles, souligne Guillaume Viandier. C'est-à-dire à prendre des risques avec l'argent collecté auprès des épargnants militants. Ce n'est possible qu'en ayant recours à des systèmes de garanties efficaces. Or, le dispositif de garantie de Bpifrance, essentiel pour le secteur, a été revu à la baisse en 2014. C'est un réel point d'inquiétude pour les financeurs solidaires. »

Parmi les centaines d'initiatives soutenues très tôt par la finance solidaire, nous avons choisi d'en présenter trois dans les pages de ce dossier : la reconversion de l'abbaye de Belval, dans le Pas-de-Calais (voir pages 4 et 5); le lancement d'une microbrasserie, près de Poitiers (voir pages 6 et 7); et la création de Palmis Enèji, une société qui intervient en Haïti pour proposer, à un prix abordable, des lampes et du matériel de chauffage sûr et écologique (voir page 3).

Ces trois projets illustrent aussi les trois façons différentes d'épargner solidaire : via son entreprise, en plaçant son épargne salariale sur un fonds commun de placement solidaire; via sa banque, en se tournant vers son conseiller pour connaître les produits disponibles (tous les grands réseaux bancaires en possèdent); ou en investissant directement au capital du projet que l'on souhaite aider. Trois stratégies pour rendre son argent utile, son épargne citoyenne, au service de projets collectifs et porteurs de sens.

Séverin Husson

## La finance solidaire en 2016



**196 000 nouvelles souscriptions**  
d'un placement solidaire...

... épargnants  
via leur  
entreprise...

... épargnants  
via leur banque  
ou mutuelle  
d'assurance...

... épargnants  
via  
une entreprise  
solidaire...

... ont déposé **1,31 milliard d'euros** sur des placements solidaires, pour un encours total de **9,76 milliards d'euros** au 31 décembre 2016 (+ 15,5 % sur un an)



... permettant de verser  
**5,02 millions d'euros**  
de dons à des associations

... générant **280,28 millions d'euros**  
de financement solidaire pour soutenir des projets  
à vocation sociale et/ou environnementale



**49 000**  
emplois créés  
ou consolidés



**5 500**  
personnes  
relogées



**20 000**  
foyers  
approvisionnés  
en électricité  
renouvelable



Plus de **100**  
acteurs du  
développement  
économique  
soutenus dans  
les PED\*

\* Pays en développement (microfinance, coopératives agricoles, entreprises sociales...)

## Épargner via son entreprise

**Le charbon est encore très utilisé en Haïti pour le chauffage et la cuisson. La société Palmis Enèji s'est donnée pour mission de créer un réseau de revendeurs de matériel énergétique sûr, écologique et économique.**

# En Haïti, renouveler l'accès à l'énergie en soutenant l'économie

**B**ougies, lampes à kérosène, foyers à charbon... Ces techniques rudimentaires d'éclairage et de cuisine sont le quotidien des trois quarts de la population en Haïti. Privés d'électricité, les habitants sont obligés d'utiliser ces méthodes qui font des ravages, entre déforestation et fumées nocives.

Présente en Haïti depuis 2005 pour des actions de microfinance sociale, l'association française Entrepreneurs du Monde a décidé de s'attaquer à la question, en proposant à la population des moyens moins énergivores. C'est ainsi qu'est née l'idée du programme Palmis Enèji, en 2008.

« C'était devenu indispensable. Les lampes à gaz fournissent un éclairage trop faible qui abîme les yeux des jeunes. Et l'utilisation abusive du bois et du charbon entraîne une déforestation majeure, explique Jean-Farreau Guerrier, coordinateur en Haïti des programmes pour Entrepreneurs du Monde. Là où on trouvait des forêts il y a encore trente ans, il n'y a maintenant plus rien. C'est d'autant plus grave que ça provoque souvent des inondations. »

Palmis Enèji veut proposer des kits et lampes solaires, des foyers améliorés, utilisant 30 à 40 % de charbon de bois en moins, et des

réchauds à gaz, qui polluent beaucoup moins dans les intérieurs que le charbon de bois ou le bois de chauffe.

Les promoteurs du projet ne veulent cependant pas se contenter d'une logique caritative. Leur objectif est de créer un vrai système entrepreneurial à long terme. « Nous nous appuyons sur un réseau de revendeurs franchisés haïtiens indépendants. Ils nous achètent du matériel avec un crédit à taux zéro, explique Thomas Thivillon, responsable du pôle Énergie chez Entrepreneurs du Monde. Ils peuvent ensuite revendre le matériel à la population dans leurs propres points de vente. »

Le programme se veut un soutien à l'économie locale. « Les Haïtiens qui revendent notre matériel ont déjà parfois des boutiques ou des points de vente, explique Jean-Farreau Guerrier. Mais nous aidons aussi des gens à lancer leur propre commerce. »

Le programme a d'abord été confronté à des difficultés pour lever les fonds nécessaires. Il n'a pu vraiment se lancer que grâce à un partenariat avec Total et à un supplément de dons après le séisme. Palmis Enèji n'a vraiment été sur les rails qu'en 2012. « Nous avons commencé à Port-au-Prince, la capitale, afin d'atteindre une taille

suffisante, raconte Thomas Thivillon. Nous avons maintenant pour objectif de nous étendre davantage en zone rurale, dans le plateau central. »

Depuis 2013, 15 000 lampes et kits solaires ont été vendus, ainsi que 14 000 réchauds et 5 000 lampes à gaz propane. En tout, 27 000 familles ont pu acheter des équipements neufs. « Avant, on organisait des animations dans la rue pour faire connaître l'action, explique Thomas Thivillon. Main-

tenant les revendeurs nous connaissent grâce au bouche à oreille et viennent nous voir d'eux-mêmes. »

En 2014, Palmis Enèji s'est transformée en société anonyme, afin de devenir une véritable structure entrepreneuriale. Elle se finance à moitié par ses revenus, mais a cependant encore besoin de dons des particuliers.

Elle utilise aussi l'épargne salariale solidaire. Le groupe de gestion d'actifs Amundi propose un fonds commun de placement d'entreprise

(FCPE) solidaire, dans lequel les salariés de plusieurs entreprises peuvent investir. L'investissement du FCPE est ensuite notamment reversé aux programmes d'Entrepreneurs du Monde.

Palmis Enèji a aussi été nommée pour le prix Convergences, qui promeut les initiatives en faveur du développement durable et de lutte contre la pauvreté. Les résultats seront annoncés la première semaine de juin.

**Léa Picard**

## repères

### Souscrire via son entreprise, mode d'emploi

**Les salariés ont la possibilité d'épargner solidaire via leur entreprise, dans le cadre de leur plan d'épargne entreprise ou interentreprises (PEE ou PEI) et/ou de leur plan d'épargne pour la retraite collectif ou interentreprises (Perco ou Percoi). Ils peuvent placer tout ou partie de leur épargne salariale (intéressement, abondement, participation...) sur un fonds commun de placement d'entreprise (FCPE) solidaire.**

**Ce placement bénéficie d'un cadre fiscal avantageux pour les employeurs et les salariés. Pour ces derniers, les sommes investies et les intérêts générés sont exonérés d'impôt sur le revenu (dans les limites fixées par la loi).**

**Les établissements financiers distribuant des FCPE solidaires labellisés Finansol sont : AG2R La Mondiale, Amundi, BNP Paribas IP, Ecofi investissements, Humanis gestion d'actifs, La Banque Postale AM, Natixis interépargne et OFI Asset Management.**

**Pour en savoir plus :** rendez-vous sur [www.finansol.org](http://www.finansol.org) ou adressez-vous à votre entreprise.



**Le programme Palmis Enèji, lancé par Entrepreneurs du Monde, s'appuie sur un réseau de revendeurs indépendants pour commercialiser des lampes solaires et des réchauds à gaz.** Entrepreneurs du Monde

## Épargner via sa banque ou sa mutuelle d'assurance

Depuis le départ des sœurs en 2012, une association s'occupe de la reconversion de l'ancienne abbaye de Belval. Bénévoles, personnes en insertion, sans-abri et touristes font désormais vivre le lieu.

# L'abbaye de Belval, un lieu vecteur de lien social

Troisvaux (Pas-de-Calais)  
De notre envoyée spéciale

Le projet est titanesque, à l'image du lieu qui l'abrite : une ancienne abbaye cistercienne, constituée d'immenses bâtiments de briques rouges et ocre avec un splendide cloître orné de vitraux modernes. Un hectare de bâti, sur la commune de Troisvaux, près d'Arras, au cœur d'un parc boisé douze fois plus grand.

Le projet, lui, vise à reconverter cet ancien lieu de prière en un espace vecteur de lien social. Au départ des sœurs, en 2012, des bénévoles ont donc créé une association pour s'investir dans l'entretien et la reconversion du site. « Nos valeurs sont la solidarité, la tolérance, l'ouverture, le respect, l'indépendance et l'épanouissement », détaille Marc Sockeel, directeur de la SAS Abbaye de Belval, l'entité qui est chargée de l'activité économique de l'abbaye.

La fromagerie, installée dans l'ancienne église et lancée par les sœurs avant leur départ, a ainsi été développée. Elle emploie aujourd'hui trois salariés en parcours d'insertion – anciens chômeurs de longue durée ou personnes éloignées de l'emploi. Qu'ils soient nature, à la bière ou aux fleurs des champs, les fromages sont brossés, retournés et emballés à la main puis vendus à des fromagers, des



La boutique de produits du terroir de l'abbaye de Belval emploie deux personnes en insertion. Frédéric Astier

supermarchés ou des grossistes. Ils sont également commercialisés dans la boutique de l'abbaye, qui propose des produits locaux, de l'artisanat monastique et emploie deux autres personnes insertion. Reconnue structure d'insertion par l'activité économique, la SAS

Abbaye de Belval a aussi repris l'activité touristique : un petit hôtel et un gîte de groupe, aujourd'hui gérés par trois salariés en insertion. Plusieurs espaces sont également à disposition pour des réceptions et séminaires.

Pour financer ces activités, l'Abbaye de Belval a fait appel, en complément de prêts bancaires classiques, à la finance solidaire, via notamment la Société d'investissement France active, qui est abondée par un fonds de BNP Paribas, appelé Social Business France. Elle a aussi été soutenue par d'autres financeurs solidaires comme Autonomie et Solidarité, la Caisse Solidaire et la Nef, à un moment où aucune banque ne voulait s'engager. « En tant qu'acteurs de l'économie sociale, nous nous sommes tournés vers la finance solidaire qui nous apporte surtout des garanties et ne recherche pas le profit avant tout », se félicite Marc Sockeel.

À ces activités économiques, l'association Abbaye de Belval

**« En tant qu'acteurs de l'économie sociale, nous nous sommes tournés vers la finance solidaire qui nous apporte surtout des garanties et ne recherche pas le profit avant tout. »**

a ajouté deux autres axes de développement. Social, d'abord, puisqu'un partenariat a été noué avec l'association Aide aux sans-abri d'Arras (ASA) pour accueillir neuf personnes en grande difficulté. « Elles viennent tous les jours à Belval pour s'occuper de la mise en valeur du parc, explique Marc Sockeel. Nous leur proposons. ●●●

## LA CROIX

Toute l'actualité économique en France et à l'international  
à retrouver sur [www.la-croix.com](http://www.la-croix.com)



Découvrez les initiatives les plus porteuses de l'économie sociale et solidaire sur  
[www.la-croix.com/Economie/Economie-solidaire](http://www.la-croix.com/Economie/Economie-solidaire)

et sur nos applications téléchargeables  
sur App Store et Google play



LA CROIX  
mobile



LA CROIX  
journal

# 3,06

## milliards d'euros

C'est la totalité des sommes déposées sur les produits d'épargne solidaire proposés par les banques et les assurances. Un chiffre en progression de 8,5 % (2,82 milliards en 2015). Même s'ils ne les proposent pas spontanément, tous les grands réseaux bancaires possèdent des produits solidaires (voir liste ci-dessous).

●●● une activité valorisante et partageons le repas tous ensemble pour les aider à retrouver confiance en elles. » Depuis peu, l'abbaye a aussi mis à disposition de l'ASA d'anciennes cellules des sœurs pour héberger en urgence des personnes en difficulté. « Belval est un lieu de vie idéal pour se reconstruire », souligne Hervé Bocquet, qui bénéficie de cette solution depuis un mois. « Pour se cultiver aussi », ajoute Bernard Trollé, président de l'association Abbaye de Belval, en référence au troisième type d'activité développé ici. Concerts, expositions, visites guidées... le programme culturel mis en œuvre pour faire vivre les lieux est riche. Et il attire chaque année 30 000 visiteurs.

Pour la suite, Marc Sockeel imagine encore des dizaines d'autres projets : créer des logements sociaux, une pépinière d'entreprises, un lieu de vacances adapté aux personnes autistes... « Nous souhaitons que l'abbaye devienne un site de référence dans l'innovation sociale », espère-t-il. Le projet est ambitieux, la motivation sans faille.

Marie-Alix Maes

## paroles

« Plus libre face à l'argent »

**Mariel, 53 ans, Levallois-Perret (Hauts-de-Seine)**

Souscriptrice du fonds commun de placement BNP Paribas Social Business France

« J'ai communiqué à mes enfants l'empathie et l'esprit critique. Le plus bel héritage que je puisse leur laisser, c'est celui d'un monde plus solidaire, plus juste. Ma souscription du fonds Social Business France, de BNP Paribas, va dans ce sens. L'épargne solidaire, c'est ajouter sa petite pierre pour bâtir un monde différent, c'est aussi être plus libre face à la place que l'on veut donner à l'argent dans sa vie. J'encourage tous ceux qui se posent la question à apporter eux aussi leur petite pierre à l'édifice de ce monde qui a besoin de tous pour devenir beau. C'est une façon parmi d'autres d'y contribuer. »

## Épargner via sa banque ou sa mutuelle d'assurance

### Les produits de partage

Établissements	Produits
Banque Française Mutualiste	FCP Avenir Partage ISR et Service d'épargne solidaire (livret éligible : Livret BFM Avenir)
<b>Carac</b>	Assurance-vie Entraid'Épargne Carac
CIC	Livret d'Épargne pour les Autres et FCP CM-CIC France Emploi
<b>Crédit Agricole</b>	Solidarité - CA Contre la Faim, Solidarité - CA Habitat et Humanisme et Solidarité - Initiatis Santé
Crédit Coopératif	Livret Agir, <b>Livret Jeune Agir, Livret de Développement Durable et Solidaire, Livret A comme Agir</b> , Livret Solidaire Associations, Compte à terme Agir, FCP Epargne Solidaire, FCP Agir avec la Fondation Abbé Pierre, Crédit Coopératif Agir UNICEF, Faim et Développement Agir CCFD et FCP Faim et Développement (Equilibre, Solidarité, Trésorerie)
<b>Crédit Mutuel</b>	Livret d'Épargne pour les Autres du Groupe Adhérents à la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel (Fédérations de Strasbourg, Lyon, Paris, Annecy, Toulouse, Caen, Marseille, Nantes, Orléans, Valence et Angers) et FCP CM-CIC France Emploi Livret Solidaire du Crédit Mutuel Arkea (Fédérations de Bretagne, du Massif Central et du Sud-Ouest)
La Banque Postale	Service Intérêts Solidaires (livrets éligibles : <b>Livret A, Livret de Développement Durable et Livret d'Épargne Populaire</b> ) SICAV Libertés et Solidarité
<b>LCL</b>	Solidarité - Habitat et Humanisme et Solidarité - CCFD-Terre Solidaire
MAIF	Livret Epargne autrement, <b>Livret A autrement et LDD autrement</b>
<b>Meeschaert</b>	FCP Ethique et Partage - CCFD
Société Générale	Service d'épargne solidaire (livrets éligibles : <b>Livret A, Livret de Développement Durable</b> , Livret Jeune, Compte sur Livret, Livret Epargne Plus Société Générale et Livret BFM Avenir)  SG Solidarité CCFD-Terre Solidaire, SG Solidarité Fondation pour la Recherche Médicale, SG Solidarité Habitat et Humanisme et SG Solidarité Les Restaurants du Cœur (fonds souscriptibles via tous les contrats d'assurance-vie)

En souscrivant un **placement de partage** (livret, OPC, assurance-vie, compte à terme), vous donnerez au moins 25 % de votre rémunération (intérêts, dividendes) à une association de votre choix.

#### Pour l'association bénéficiaire :

L'association recevra plus d'argent car les intérêts cédés bénéficieront d'un prélèvement réduit à 5 % au lieu de 24 %, dans le cadre de l'application du prélèvement forfaitaire libératoire (PFL).

**Dans le cadre des livrets réglementés, la totalité des intérêts cédés seront versés à l'association, ces placements étant défiscalisés (produits en rouge dans le tableau).**

#### Pour l'épargnant :

L'épargnant bénéficiera de la fiscalité avantageuse du don car 66 % ou 75 % (en fonction du type d'association) de la somme donnée à l'association (après application du PFL) sera déductible de son impôt sur le revenu.

Dans le cadre du régime fiscal des revenus mobiliers, l'épargnant verra ses revenus de placements non cédés (hors livrets réglementés) soumis au prélèvement à la source forfaitaire libératoire (24 % pour les intérêts et 21 % pour les dividendes) et aux prélèvements sociaux (15,5 %) au moment de leur encaissement.

### Les produits d'investissement solidaire

Établissements	Produits
Amundi	FCP Finance et Solidarité
Banques Populaires	Livret CODEVair (Fédérations : Alsace Lorraine Champagne, Aquitaine Centre Atlantique, Atlantique, Auvergne-Rhône-Alpes, Occitane et Ouest) FCP Fructi Emploi France
BNP Paribas	FCP BNP Paribas Obli Responsable et FCP BNP Paribas Social Business France
Caisse d'Épargne	FCP Insertion Emplois Dynamique, FCP Insertion Emplois Equilibre, FCP Insertion Emplois Modéré et FCP Ecureuil Bénéfices Emploi
Crédit Agricole	Contrat solidaire (assurance-vie), FCP Solidarité, FCP CPR Patrimoine Solidaire et FCP Amundi Protect Solidaire
Crédit Coopératif	Livret Coopération pour ma région, Livret Agir Fondations, Livret Oikocredit, SICAV Choix Solidaire, FCP Confiante Solidaire et FCP Ecofi Agir Développement Durable
Crédit Municipal de Nîmes	Livret d'Épargne Griffon Solidaire et Compte à terme Griffon Solidaire
Crédit Municipal de Paris	Livret Solidarité et Compte à terme Solidarité
Ecofi Investissements	Schneider Energie SICAV Solidaire et FCP Ecofi Contrat Solidaire
La Banque Postale	FCP LBPAM Responsable Actions Solidaire
La Nef	Livret Nef, Compte à terme Nef et Compte à terme Prêt de chez moi
LCL	SICAV Danone.Communities
Macif	FCP Macif Croissance Durable et Solidaire
MAIF	FIP Solidaire MAIF 2016
Mandarine Gestion	FCPR Mandarine Capital Solidaire

En souscrivant un **placement d'investissement solidaire** (FCP, SICAV, livret, assurance-vie, etc.), tout ou partie de l'argent placé sera investi dans des projets à forte utilité sociale et/ou environnementale. Vous conserverez votre rémunération potentielle.

Dans le cadre du régime fiscal des revenus mobiliers, l'épargnant verra ses revenus de placements soumis au prélèvement à la source forfaitaire libératoire (24 % pour les intérêts et 21 % pour les dividendes) et aux prélèvements sociaux (15,5 %) au moment de leur encaissement.



Pour en savoir plus sur ces placements, leur fiscalité et les projets solidaires qu'ils financent, rendez-vous sur [www.finansol.org](http://www.finansol.org)

## Épargner en direct via une entreprise solidaire

Soutenus par de nombreux acteurs de la finance solidaire, trois trentenaires ont lancé une microbrasserie à côté de Poitiers, dans cette ancienne fabrique de tissus.

# A côté des eaux du Clain, une bière artisanale et solidaire

Tours (Indre-et-Loire)

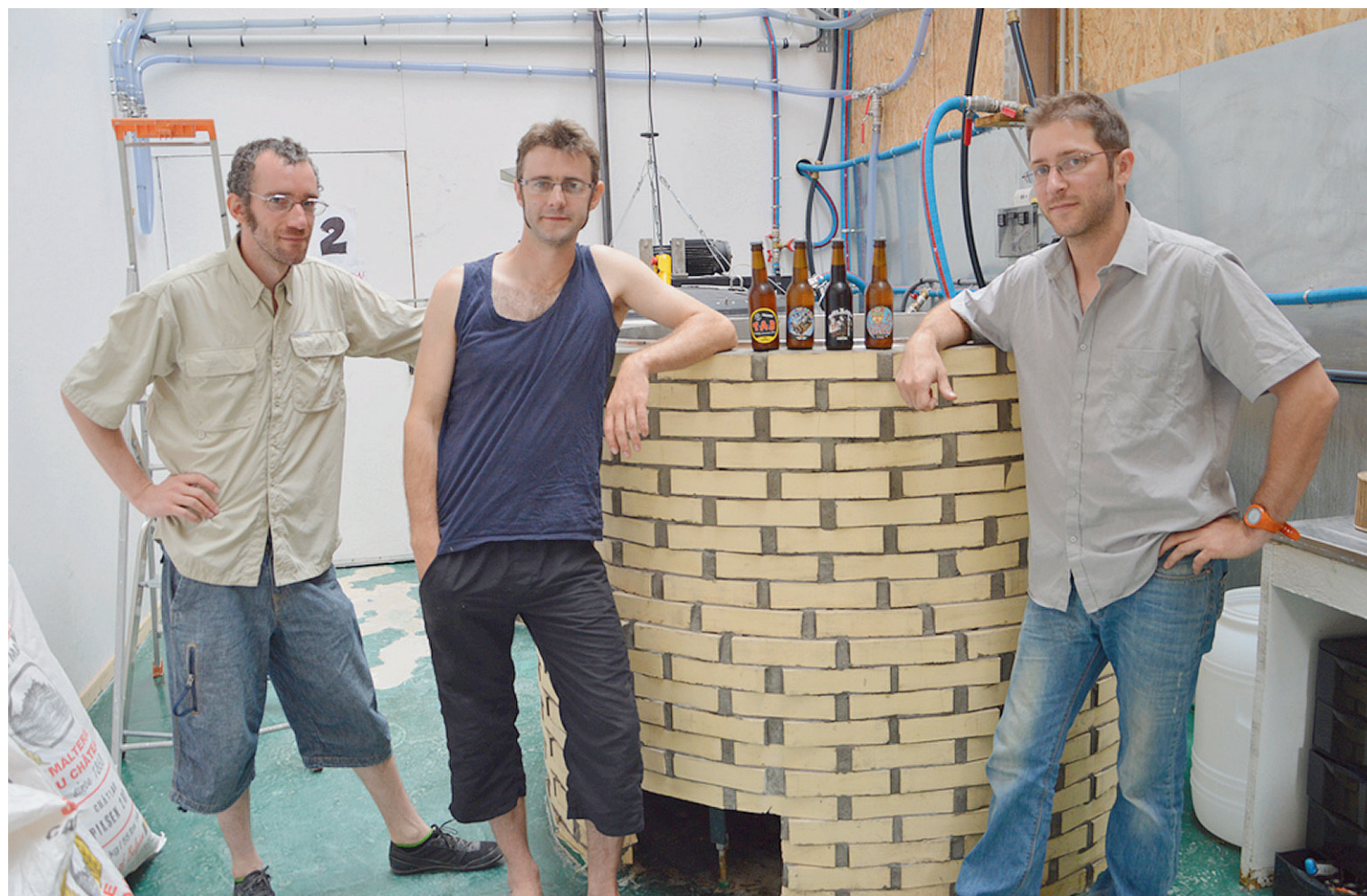
De notre correspondant régional

En contrebas de la commune de Ligugé, les imposants bâtiments de l'ancienne filature, vestiges du riche passé industriel de la Vienne, connaissent une nouvelle jeunesse. Après des décennies d'abandon, ils attirent des artisans, une ludothèque ambulante, des start-up du numérique et un FabLab.

Séduits par l'esprit collectif régnant dans l'ancienne friche industrielle, rebaptisée les Usines nouvelles, c'est là qu'ont aussi décidé de s'installer Antoine Benyayer, Sébastien Vignol et Antoine Ravard. Ils y ont créé leur microbrasserie, Les Pirates du Clain, en référence à la rivière qui coule juste à côté.

Les trois trentenaires, tous bénéficiaires du revenu de solidarité active, ont été propulsés capitaines d'une entreprise qui valorise leur savoir-faire empirique de brasseurs amateurs. Ils produisent aujourd'hui entre 13 000 et 18 000 bouteilles par mois, mais seront bientôt capables d'augmenter la cadence grâce à l'arrivée imminente de 70 nouveaux fûts.

Les trois associés ne jurent que par les circuits courts. « À part le houblon et le malt, qui viennent de l'étranger, nous nous approvisionnons à moins de 150 km de Ligugé, souligne Antoine Benyayer. Les bouteilles en verre viennent de Cognac, les produits de nettoyage de Sainte-Maure-de-Touraine et les étiquettes de Poitiers. »



Les trois trentenaires fondateurs de la brasserie Les Pirates du Clain produisent entre 13 000 et 18 000 bouteilles par mois. M.Wojylac/Info-éco

Les trois « pirates » ont toutefois rencontré quelques vents contraires avant de se lancer sur la grande mer de l'entrepreneuriat. Entre la décision de se jeter à l'eau, prise en janvier 2014, et le lance-

ment de l'activité, en juillet 2016, il s'est écoulé un an et demi.

Pour démarrer, ils ont puisé dans leurs économies, réunissant environ 3 000 € et l'équivalent de 7 000 € de matériels. Mais

la production manuelle de bière nécessitant un apport important de trésorerie, ils ont aussi frappé à la porte d'organismes de financement solidaire. Ils ont notamment obtenu un prêt « nacre » à taux zéro, délivré par France Active, et ont réussi à convaincre deux clubs Cigales d'investir dans leur projet. Via la plateforme Jadopteunprojet.com, ils ont aussi collecté 5 000 € en direct auprès d'épargnants solidaires.

« Au total, nous avons levé les 85 000 € que nous avions budgétés pour commencer la production », expose Antoine Benyayer. La philosophie de l'entreprise a été « déterminante » dans leur recherche de financeurs solidaires, assure-t-il.

Les Pirates du Clain, aujourd'hui constituée en société anonyme (SARL), se transformera en coopé-

**Profitant de l'engouement naissant des Français pour la bière artisanale, la microbrasserie de Ligugé a réussi son entrée sur le marché.**

rative (scop) dès que les associés seront en mesure de se salarier. Objectif : que tous les bénéfices soient réinjectés dans l'outil de production. « Pour le moment nous manquons de recul. Il nous faut d'abord renforcer l'entreprise, améliorer nos recettes, créer ●●●

Publicité

franceinfo  
deux points  
ouvrez l'info

franceinfo:  
radio . web . tv canal 27



# 502 millions d'euros

C'est la somme totale investie directement au capital des entreprises solidaires (+ 13 % sur un an). Cette façon d'épargner solidaire est la plus engageante, puisque la totalité de l'argent est perçue par l'entreprise ou l'association, mais elle est la moins répandue. Ces investissements se font soit directement, soit par un intermédiaire (plateforme de financement participatif, club d'investisseurs...).

●●● de nouvelles bières et investir dans le matériel. Mais si nous ne nous rémunérons pas d'ici à un an, il y aura un problème », estime le jeune homme.

Profitant de l'engouement naissant des Français pour la bière artisanale, la microbrasserie de Ligugé a réussi son entrée sur le marché. « Nous avons réalisé 50 000 € de chiffre d'affaires lors des six premiers mois d'activité. Et les projections pour la suite sont bonnes », se félicite Antoine Benyayer, qui affirme prospecter partout « en dehors des grandes surfaces ».

À Poitiers, de nombreux établissements – caves à bière, restaurants, bars, magasins spécialisés, épiceries fines et même d'importants lieux touristiques – distribuent déjà les sept bières à triple fermentation proposées dans le catalogue des Pirates du Clain.

Xavier Renard

## paroles

« La volonté de les accompagner »

**Guillaume, 37 ans, Poitiers (Vienne)**

Souscripteur de parts d'un des deux clubs Cigales qui a soutenu les Pirates du Clain

« Mon premier contact avec les fondateurs des Pirates du Clain s'est fait par les réseaux de création d'entreprise. Leur volonté de vivre de leur passion et de travailler d'une manière "humaine" m'a enthousiasmé. J'ai alors décidé de proposer ce projet à mon club Cigales et l'ensemble des membres a été d'accord pour que nous les soutenions. Au-delà de l'appui financier, nous avons la volonté de les accompagner, en termes de réseau et de compétences, dans la gestion administrative, la comptabilité, la démarche commerciale... Les Pirates du Clain se sont tournés aussi vers le financement participatif, via [jadopteunprojet.com](http://jadopteunprojet.com), pour acheter un véhicule. Leur conviction, leur esprit d'entraide, leur créativité et leur sens de l'humour m'ont une nouvelle fois convaincu et j'ai à nouveau décidé de les soutenir en donnant sur la plateforme. »

## Souscrire directement au capital d'une entreprise solidaire

Établissements	Produits
 Autonomie et Solidarité	Actions non cotées d'Autonomie et Solidarité
Babyloan	Micro-prêt solidaire Babyloan
Caisse Solidaire	Compte d'épargne solidaire et actions non cotées de la Caisse Solidaire
 Caritas Habitat	Actions non cotées de la foncière Caritas Habitat
Chênelet	Actions non cotées de la foncière Chênelet
 CIGALES (Clubs d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Epargne Solidaire)	Parts d'indivision CIGALES
CLEFE (Club Local d'Epargne pour les Femmes qui Entreprennent)	Parts d'indivision CLEFE
 Coccagne Investissement	Actions non cotées de Coccagne Investissement
Cofides Nord-Sud	Compte courant d'associé solidaire de la Cofides Nord-Sud
CDI Investissement (Comptoir De l'Innovation Investissement)	Actions non cotées de CDI Investissement
 EHD (Entreprendre pour Humaniser la Dépendance)	Actions non cotées d'EHD
EPI (Energie Partagée Investissement)	Actions non cotées d'EPI
ESIS (Epargne Solidaire pour l'Immobilier Social)	Actions non cotées d'ESIS
 FADEV (Fonds Afrique Développement)	Actions non cotées de FADEV
 Familles Solidaires	Actions non cotées de la foncière Familles Solidaires
 Femu Qui	Actions non cotées de Femu Qui
 Garrigue	Actions non cotées de Garrigue
 Habitat et Humanisme	Actions non cotées de la foncière Habitat et Humanisme
 Habitats Solidaires	Actions non cotées d'Habitats Solidaires
 Herrikoa	Actions non cotées d'Herrikoa
 Iés (Initiatives pour une économie Solidaire)	Actions non cotées d'Iés
 La Nef	Actions non cotées de la Nef
Lurzaindia	Actions non cotées de Lurzaindia
 Microfinance Solidaire	Actions non cotées de Microfinance Solidaire
Oikocredit	Parts sociales et Depository receipts
 PhiTrust Partenaires	Actions non cotées de PhiTrust Partenaires
 SIDI (Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement)	Actions non cotées de la SIDI
SIFA (Société d'Investissement France Active)	Actions non cotées de la SIFA
 SNL-Prologues	Parts B de capital de SNL-Prologues
 SOLIFAP (Société d'Invest. Solidaires de la Fondation Abbé Pierre)	Actions non cotées de SOLIFAP
 SPEAR (Société Pour une Epargne Activement Responsable)	Actions non cotées de SPEAR
 Terre de Liens	Actions non cotées de la foncière Terre de Liens

Deux dispositifs fiscaux avantageux

- **Sur l'impôt sur le revenu :** si vous conservez votre titre au moins 5 ans en cas de rachat par un tiers ou 7 ans en cas de remboursement de l'entreprise solidaire, vous bénéficierez d'une réduction de votre impôt sur le revenu égale à 18 % du montant de la souscription (réduction plafonnée à 9 000 € pour une personne seule).
- **Sur l'impôt de solidarité sur la fortune :** si vous êtes assujettis à l'ISF et que vous conservez votre titre au moins 5 ans en cas de rachat par un tiers ou 7 ans en cas de remboursement de l'entreprise solidaire, vous bénéficierez d'une réduction d'impôt égale à 50 % du montant de la souscription (réduction plafonnée à 45 000 € pour une personne seule).

Attention, les deux dispositifs fiscaux ne peuvent être cumulés.

Pour en savoir plus sur ces placements, leur fiscalité et les projets solidaires qu'ils financent, rendez-vous sur [www.finansol.org](http://www.finansol.org)

« Je suis convaincu aujourd'hui que nous avons tous les clés de la société que nous voulons. Mais pour la construire, il faut que chacun se prenne en main. »

« Quand on a un projet, on peut relever la tête »

Thierry Marx

Chef cuisinier

— Thierry Marx a créé « Cuisine, mode d'emploi(s) », une formation professionnelle pour des personnes en difficulté sur le marché de l'emploi. Il appelle les citoyens à se prendre en main et à construire la société qu'ils veulent.

*Vous êtes un chef reconnu, plusieurs fois étoilé, vous passez à la télévision. Vous avez ouvert cinq écoles de formation aux métiers de la restauration destinées aux personnes en grande difficulté (1).*

*Contre quoi vous battez-vous ?*

**Thierry Marx :** Aux cinq que vous évoquez, nous en ajouterons deux nouvelles, en 2018. Nous nous battons contre les inégalités, contre la précarité qui s'est installée dans nos sociétés depuis quarante ans, contre ce système qui déscolarise des gamins et leur fait perdre leurs repères. Car nous sommes convaincus que personne ni aucun quartier n'est condamné à l'échec.

Mais encore faut-il tendre la main, donner une chance à ceux qui n'en ont pas. Quand on a un projet, on peut relever la tête. Mes parents ont travaillé à l'usine toute leur vie et ils rêvaient d'avoir un pavillon. Ça a tué mon père, mais il avait un projet – et il a fini par l'avoir, ce petit bout de maison, en Seine-et-Marne. Le problème, c'est pour ceux qui ont perdu tout espoir... Là, on court à la catastrophe.

*Ces écoles renvoient aussi à votre parcours personnel...*

**T. M. :** Moi je suis passé à travers les mailles du filet. Mais pour un qui s'en sort, combien restent sur le carreau ? J'ai grandi dans des quartiers difficiles à Paris et en banlieue.



Thierry Marx, deux étoiles au guide Michelin. Julien Chatelin/Divergence

J'ai été déscolarisé à 13 ans, on m'a envoyé faire un CAP de mécanique générale. Mais derrière, il n'y avait pas de projet pour moi.

Si je n'avais pas rencontré des structures éducationnelles solides, j'aurais plongé. Je pense à l'armée, aux casques bleus que j'ai intégrés pendant la guerre du Liban et aux Compagnons du tour de France des devoirs unis, que j'ai rejoints à 15 ans et qui m'ont appris la fraternité. J'ai eu la chance de me fabriquer une ossature pour affronter la vie. Quand j'ai pris conscience de ça, je me suis décidé à aider les miens.

*Qu'apprend-on dans vos écoles ?*

**T. M. :** Nous abordons la formation professionnelle comme j'ai pu la vivre, moi, c'est-à-dire en commençant par la pratique et non par la théorie. En douze semaines, nous enseignons la cuisine et la boulan-

gerie, en revenant aux fondamentaux : 80 gestes, 90 recettes, quatre grandes cuissons pour les œufs, la viande, les poissons et les légumes...

Ce n'est pas sorcier. Il faut aller vite, rester centré sur le projet : l'objectif est que les élèves ressortent de notre cycle avec la maîtrise du geste, et soient capables de trouver un emploi qui leur plaît. À l'issue des trois mois, ils valident un certificat de qualification professionnelle et plus de 90 % obtiennent un CDI lorsqu'ils arrivent sur le marché du travail.

*Vos écoles sont gratuites pour les apprenants.*

*Comment les financez-vous ?*

**T. M. :** L'inscription est gratuite, mais il y a une monnaie d'échange : les élèves doivent s'engager à être présents, et tenir parole. Nous ne tolérons ni absence ni retard. On ne lâchera pas sur ce modèle d'éducation.

Pour ce qui est du financement, nous avons eu du mal au départ. J'ai donné 30 000 €, nous avons fait une campagne de financement participatif, reçu des subventions et une aide de la Ville de Paris, nous avons eu recours au mécénat d'entreprise et au mécénat de compétence... Nous avons également un restaurant d'application, qui fournit des prestations servant à financer le roulement. C'est donc un financement hybride. Mais avec le temps, nous nous sommes aperçus que beaucoup de gens sont prêts à mettre la main au portefeuille si on leur démontre l'efficacité du modèle et si l'on est transparent.

*Comment recrutez-vous vos élèves ?*

**T. M. :** Depuis la création de la première école, à Paris en 2012, nous avons formé environ mille personnes, de tous âges. Nous prenons des personnes en reconversion, éloignées de l'emploi ou sous main de justice. Elles nous sont généralement envoyées par les missions locales et les services pénitentiaires d'insertion et de probation. Peu importe qui elles sont et ce qu'elles ont fait : ce qui compte, c'est qu'elles acceptent notre mode de fonctionnement.

*Que retirez-vous, personnellement, de cet engagement ?*

**T. M. :** Je suis convaincu aujourd'hui que les mouvements citoyens construisent des choses extraordinaires, que nous avons tous les clés de la société que nous voulons. Mais pour la construire, il faut que chacun se prenne en main.

Quant à savoir ce que j'en retire ? Ce sont des rencontres qui me donnent beaucoup d'énergie. Et surtout, elles tiennent éloignée la tentation de ne regarder que la pointe de ses chaussures. Elles vous empêchent de devenir donneur de leçon.

Recueilli par Séverin Husson

(1) Cuisine mode d'emploi(s).

Site : [www.cuisinemodemplois.com](http://www.cuisinemodemplois.com)

## repères

Finansol, promoteur de la finance solidaire

**Finansol.** Créée en 1995, l'association Finansol a pour mission de développer la solidarité dans l'épargne et la finance. Elle fédère plus de 70 entreprises, associations, établissements financiers engagés dans une démarche de solidarité.

### Le label.

Finansol gère un label qui atteste le caractère solidaire d'un produit financier. Il fête cette année son vingtième anniversaire et repose principalement sur des critères de solidarité et de transparence. Les épargnants ont ainsi l'assurance que leur argent contribue réellement au financement d'activités génératrices d'utilité sociale et/ou environnementale. Ce label est attribué et contrôlé annuellement par un comité d'experts indépendants. À ce jour, 147 produits d'épargne sont labellisés Finansol.

### La différence avec l'ISR.

La finance solidaire ne doit pas être confondue avec l'Investissement socialement responsable (ISR). L'ISR consiste à sélectionner les titres d'un fonds d'investissement (actions, obligations...) en fonction de leurs performances financières, mais aussi de critères éthiques, environnementaux, sociaux et de gouvernance. La finance solidaire repose sur un degré d'engagement plus fort puisque les activités financées sont choisies en fonction de leur utilité effective en matière de lutte contre l'exclusion, de cohésion sociale ou de développement durable, et qu'elles ne sont pas cotées en Bourse.

En savoir plus : [www.finansol.org](http://www.finansol.org)

Le baromètre de la finance solidaire est soutenu par



Édité par BAYARD PRESSE S.A., société anonyme à directoire et conseil de surveillance. 18, rue Barbès, 92128 Montrouge Cedex. Téléphone : 01.74.31.60.60. Fax : 01.74.31.60.01. Directoire : Georges Sanerot, président du directoire et directeur de la publication ; André Antoni, Alain Augé, directeurs généraux. Président du Conseil de surveillance : Hubert Chicou. Principaux associés : Augustins de l'Assomption

(93,7% du capital), SA Saint-Loup, Association Notre-Dame-de-Salut. Directeur, directeur de la rédaction : Guillaume Goubert. Directeur délégué, administrateur général : Arnaud Broustet. Directrice adjointe de la rédaction : Florence Couret. N° de commission paritaire (CPPAP) : 11019 C 85695. Dépôt légal à date de parution. Abonnement annuel plein tarif : 402 €.

Édition spéciale réalisée par Séverin Husson, Jean-Christophe Ploquin, Christine Mariette, Adeline Quéroux, en collaboration avec Finansol : Guillaume Viandier, Frédéric Fourrier, Joëline Bernard, Rozenn Mahé, Sophie des Mazery, Frédéric Tiberghien. Impression : La Galiote-Prenant, 70 à 82 rue Auber, 94400 Vitry-sur-Seine. Papier 100 % recyclé. Bayard